

Assemblée Générale du 01/10/2016

Sont excusés : M^r MARNETTE

M^{me} GILARD d'Olne et le cercle de Montegnée

M^r GIELEN commence la séance en souhaitant la bienvenue à tous les délégués et particulièrement à M^r BOINEM, trésorier de Spa qui représente M^r SIMAR, souffrant.

A l'appel des délégués, 22 cercles sont représentés.

Après lecture, le procès-verbal de l'assemblée statutaire du 22/04/2016 est adopté.

Le point "Correspondances" se rapprochera aujourd'hui du point "Conférences 2016/2017".

M^r RENSON nous informe de l'avancement du rassemblement des notes de frais par les cercles suite à ses contacts téléphoniques récents. Celles-ci seront regroupées et envoyées par M^r RENSON dans le courant du mois de novembre.

On ne sait pas ce que la Région va accepter. M^r RENSON payera les conférenciers pour 2016; on attendra la réaction de la Région pour payer les cercles organisateurs de conférences. Attention aux pièces justificatives ! : il est rappelé que seules les photocopies de souches ou factures seront prises en compte.

En ce qui concerne les conférences 2017, le budget ne sera pas augmenté.

On puise dans une enveloppe de 100.000 € (c-à-d les 7 fédérations de la Communauté Française + d'autres : petit élevage, coins de terre...)

La DGO3 n'a pas complètement assimilé la définition d'un cercle horticole.

Les cercles horticoles rentrent pour eux dans le groupe des "hobbyistes".

On devrait rentrer nos demandes de projets 2017 en octobre au moyen d'un document qu'on ne nous a pas encore transmis !

Pour le moment, les conférences demandées ne seront peut-être pas acceptées : on ne peut rien garantir. Une commission devrait faire le tri pour supprimer ce qui sort du budget. Le système est compliqué.

Pour bénéficier d'un appel à projets, il faudra budgétiser l'organisation, estimer la durée et le nombre de participants (**minimum 10**), respecter les délais, justifier les dépenses, ne pas être subsidié par d'autres organisations, préciser les objectifs de la formation. Il y aurait la possibilité de demander un droit d'entrée s'il ne devient pas un bénéficiaire. Les conférences seraient évaluées mais les grilles ne sont sans doute pas encore créées puisque pas communiquées. Un cercle pourrait organiser un maximum de 10 conférences par an. La région se réserve la possibilité d'organiser des sujets "d'utilité grand public" (ex: plantes invasives, utilisation des pesticides...), ces organisations seront également organisées par l'enveloppe budgétaire.

Les temps sont durs pour tous.

Concrètement, il ne faut pas tarder à rentrer un planning pour 2017. Pour une partie de nos activités, nous devons apprendre à être autonomes.

Nous travaillons toujours dans le flou. Pour 2016, nous ne sommes même pas assurés d'avoir la subsidiation des 3 conférences accordées.

Dès que nous serons au courant d'autres informations, nous vous les transmettrons sans tarder par retour de courrier ou de mail.

Le salon JARDINEXPO se tiendra du 2 au 5 mars 2017. Comme d'habitude, notre stand pourra être intégré dans le stand de l'Ecole d'Horticulture. Dès maintenant, nous comptons sur vous pour représenter toutes les sociétés et vous inscrire dans le tableau des permanences qui vous sera communiqué: vous trouverez les informations sur le site.

Excursions et activités 2016/2017 : Olne a visité des 4 sites des Floralties gantoises était plus compliquée pour les groupes, heureusement la météo était favorable.

ANS a effectué 2 visites bien intéressantes à Bastogne : un jardin le matin et le musée l'après-midi. Le dernier samedi d'avril 2017, la bourse aux plantes sera organisée sur un site plus grand dans la salle Henriette Brenu, rue Magnée.

NANDRIN voyagera pendant un week-end aux Pays-Bas en avril et visitera notamment le Keukenhoff.

BIERSET a prévu une croisière sur la Meuse et un séjour à Disneyland.

AMAY fêtera les 25 et 26 mars 2017 son 110^{ème} anniversaire et prévoit aussi la visite de jardin japonais à Hasselt.

VISE : toutes les excursions figurent sur le site du cercle.

HORION-HOZEMONT organisera, les 20 et 21/5/2017, son marché aux plantes.

Communications

Les conférenciers de la Province peuvent être également sollicités via votre centre culturel local à condition d'inscrire votre société au centre culturel et d'en payer la cotisation.

Amay recherche un conférencier spécialisé dans la permaculture, le cercle d'Ans communiquera les informations.

Les timbres de la Communauté Française seront envoyés en fonction du nombre de membres déclarés sur la dernière formule "F".

La séance se termine par la signature des feuilles de présence à 16h55'.